

NOTE D'INFORMATION

Cher Client,

En respect de la notre circulaire N°002-2020/CB/C, RELATIVE AU TRAITEMENT DES RECLAMATIONS DES CLIENTS DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS AU CONTROLE DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA , Orabank Togo vous informe de la mise en place d'un dispositif interne de traitement des réclamations géré par le département qualité de service.

Joignable aux heures de service au +228 22 53 64 00, et par email à l'adresse : reclamationstogo@orabank.net, ce département sera chargé de :

- Recueillir vos plaintes et réclamations formulées dans les agences ou au service courrier de la direction générale d'Orabank Togo avec remise d'une décharge
- Traiter vos réclamations au plus tard dans les 30 jours après le dépôt.

La Direction Générale

